Affiliation à la Fédération Française de Tir à l'Arc N° 0138081
Association inscrite en préfecture N° W381004803
N° Siret : 425 369 022 00016

ESPOIR
LABEL CLUB FFTA
2025/2026

CONVOCATION - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Date : Vendredi 6 novembre 2026

Horaire : 19h00

Lieu : **Salle des Fêtes de Monestier de Clermont**, 16 Chemin des Chambons 38650 Monestier de Clermont (au-dessus du nouveau Dojo, derrière la piscine)

ASSEMBLEE GENERALE : **Ordre du jour** :

1/ Demande d'adoption du P.V. de l'Assemblée générale 2025
2/ Rapport moral du Président
3/ Bilan des activités
4/ Rapport financier
5/ Tarif des cotisations
6/ Objectif 2026/2027
7/ Renouvellement du Conseil d'Administration
8/ Questions diverses
9/ Clôture de l'AG et verre de l'amitié

La présence de tous les archers du club (âgé d'au moins 16 ans), ou de leurs représentants légaux (pour les moins de 16 ans), inscrits au cours de la saison 2025/2026, est indispensable lors de l'Assemblée Générale. Si le quorum n'était pas atteint, l'Assemblé Générale ordinaire deviendra extraordinaire et aura lieu dans la 1/2h suivante avec les présents ou représentés.

Si vous ne pouvez pas être présent, merci de compléter le pouvoir (pièce jointe ci-dessous) et nous le remettre avant l'Assemblée Générale.

Les membres désirant présenter leur candidature au Conseil d'Administration doivent se manifester dès maintenant. Une notice expliquant le rôle et le fonctionnement du C.A. a été jointe à cette convocation.

Pour ceux qui le souhaitent, l'Assemblée Générale sera suivie par un repas !
Merci de compléter le bulletin d'inscription ci- dessous.

Merci d'avance pour votre présence.

Le Président, Yann SURRE

Affiliation à la Fédération Française de Tir à l'Arc N° 0138081
Association inscrite en préfecture N° W381004803
N° Siret : 425 369 022 00016

ESPOIR
LABEL CLUB FFTA
2025/2026

POUVOIR

Assemblée Générale du 06/11/2026 des Archers de Chevalereuse.

Si vous ne pouvez pas être présent, veuillez remettre ce pouvoir à la personne désignée. Si ce n'est pas possible, merci de nous le renvoyer par mail, complété et signé. Veuillez prendre en compte qu'on ne peut pas donner plus de 2 pouvoirs à la même personne.

Je soussigné(e).....
Adhérent(e) à l'association « Archers de Chevalereuse » donne pouvoir pour me représenter, voter ou signer tout document à :
M ou Mme.....

Fait àle.....
Signature avec mention « bon pour pouvoir »

Repas : Salade, Canard aux olives, Semoule, Dessert, Boisson.

Une participation sera demandée pour le repas de 12 € par adulte et 7 € par enfant (- de 10 ans).

Afin de préparer l'intendance, ***les inscriptions pour le repas seront closes le lundi 2 novembre 2026 dernier délai.***
Parents, conjoints, enfants, tout le monde est invité.

Inscription "Repas" du 6 novembre 2026 :
Nom

Nombre d'enfant
Nombre d'adulte

Clôture le 2/11/2026